

# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

**Lettre d'information**

**31 juillet 2015**

*Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.*

> GROS PLAN DU MOIS

## FILIERE BOIS

### Bilan et perspectives de la Charte qualité combustible bois déchiqueté

*La rencontre triennale de la Charte qualité combustible bois déchiqueté (CQBD) Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulée le 6 juillet dernier à Gardanne (13), réunissant une vingtaine d'acteurs de la filière bois énergie.*

*Cette rencontre a été l'opportunité pour les participants de mieux connaître les objectifs et le fonctionnement de la Charte, d'échanger sur les besoins et les problématiques de chaque acteur et d'élire les nouveaux membres de son comité de suivi.*



↘  
**1/3**

des chaufferies régionales utilise du combustible issu de la Charte qualité combustible bois déchiqueté

#### Les objectifs de la Charte qualité combustible bois déchiqueté

Suite à des difficultés de fonctionnement des chaufferies relatives à la qualité du combustible, les acteurs régionaux du bois énergie ont souhaité créer un cadre d'échanges et de travail sur la qualité du combustible et



des services des fournisseurs. La Charte qualité combustible bois déchiqueté a ainsi vu le jour en 2012.

Mise en place par la Mission Régionale Bois Energie, elle a donc pour objectif de professionnaliser et d'uniformiser l'offre de plaquettes forestières destinée aux chaufferies automatiques au bois. Cette démarche traduit l'engagement volontaire des fournisseurs de bois afin de garantir un combustible et un service de qualité.

La Mission Régionale Bois Energie réunit l'ADEME, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Départements et les Communes forestières pour développer et structurer l'économie du bois énergie en circuit court. Elle est animée par les Communes forestières, qui, dans ce cadre, accompagnent les fournisseurs bois énergie et assurent l'animation de la Charte qualité combustible bois déchiqueté.



### Rencontre triennale de la Charte qualité

La rencontre du 6 juillet dernier a permis de regrouper l'ensemble des acteurs engagés dans la Charte qualité ou souhaitant s'y engager.

Elle avait pour but de :

- Présenter les objectifs et le fonctionnement de la Charte qualité, ainsi que les avantages d'adhérer et de faire appel un fournisseur adhérent à la Charte qualité
- Profiter du retour d'expérience des maîtres d'ouvrage et des fournisseurs adhérents
- Elire les représentants au sein du comité de suivi

Après 3 ans de fonctionnement, l'année 2015 est marquée par l'adhésion de 6 fournisseurs à la Charte qualité. Ces derniers livrent 87 chaufferies, soit le tiers des chaufferies régionales, et plus de 16 000 tonnes de bois déchiqueté Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils couvrent aujourd'hui les 6 départements de la région.

De nouveaux fournisseurs ont également montré leur intérêt d'adhérer, amplifiant le réseau de la Charte qualité.

La rencontre a aussi été l'occasion d'échanger sur les besoins et attentes des différents acteurs concernant le bon fonctionnement des chaufferies.

### Un engagement pour la standardisation du bois combustible déchiqueté

En adhérant à la Charte qualité, le fournisseur s'engage à commercialiser son combustible à travers des contrats d'approvisionnement et de fournir un combustible de qualité adapté à la chaufferie en termes d'humidité, de granulométrie et de pouvoir calorifique.

Il garantit également la régularité et la continuité des livraisons, permettant d'assurer son approvisionnement.



Pour assurer et améliorer la qualité du combustible, des contrôles aléatoires sont réalisés régulièrement par les Communes forestières. Ces contrôles permettent de vérifier si le combustible livré est conforme aux critères de la Charte qualité.

Aujourd'hui, 6 fournisseurs adhèrent à la Charte qualité :

- Bayle (04)
- Garosi (84)
- Maures Bois Energie (83)
- ONF Energie Méditerranée (05)
- Energie Bois Territoire (05) (06) (83)
- Coopérative Provence Forêt (13)

## Des avantages pour les maîtres d'ouvrages et les fournisseurs

En choisissant pour son approvisionnement un fournisseur adhérent à la Charte qualité combustible bois déchiqueté, le maître d'ouvrage de la chaufferie a l'opportunité de contractualiser avec une entreprise qui garantit la qualité de son combustible et de ses services. Il profite également de tests de contrôle du combustible.

Les fournisseurs, de leur côté, peuvent faire valoir une logique de qualité pour leur combustible et leurs services, et obtiennent un appui technique pour améliorer leur produit ou leurs services. Ils ont aussi à leur disposition des outils de communication et bénéficient d'un affichage spécifique sur le site internet de la Mission Régionale Bois Énergie ([www.ofme.org/bois-energie](http://www.ofme.org/bois-energie)).



## Des débats pour faire avancer la filière

De nombreux échanges concernant les besoins et les problématiques de l'approvisionnement ont eu lieu, permettant de réfléchir en commun sur des actions d'amélioration.

Ainsi les difficultés rencontrées pour assurer un combustible de bonne qualité ont été évoquées. Des techniques permettant d'y répondre ont été proposées, notamment pour améliorer le combustible en termes de taux d'humidité.



La question du manque de fournisseurs a particulièrement intéressé les participants. Les collectivités, conscientes et concernées par ce sujet, ont affirmé leur volonté de contribuer à la structuration de l'approvisionnement par la mutualisation de plateformes pour le stockage et le séchage de combustible.

Enfin, la problématique des camions souffleurs a été évoquée, avec un nombre insuffisant de camions de ce type au regard du nombre d'installations les nécessitant. En effet, ces camions, peu robustes et donc souvent en panne, ne font pas l'objet d'investissement par les fournisseurs. Cela conduit les porteurs de projet de chaufferies à préférer des installations ne nécessitant pas le «soufflage» du combustible.

## Élection du comité de suivi

Un comité de suivi, composé de 10 membres permanents et de 14 membres renouvelables, pilote et gouverne la Charte qualité.

Les membres permanents sont les partenaires institutionnels et financiers et les acteurs de la structuration de l'approvisionnement.

Les membres renouvelables sont répartis en 3 collèges regroupant des représentants :

- des fournisseurs,
- des maîtres d'ouvrages de chaufferies
- des constructeurs de chaudières et les entreprises de maintenance

Ils sont élus pour 3 ans et renouvelés lors de chaque rencontre triennale de la Charte qualité.

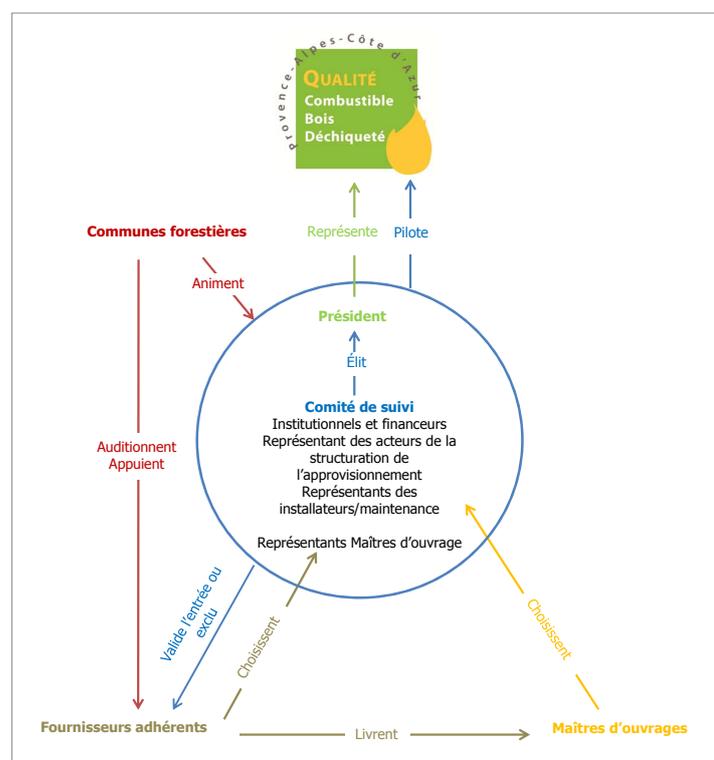


Schéma - Fonctionnement des instances de la Charte qualité combustible bois déchiqueté

A travers cette rencontre, les acteurs ont pris connaissance du bilan positif de ces trois premières années de fonctionnement de la Charte qualité.



Les attentes et besoins exprimés lors des échanges seront traités en priorité dans le cadre du comité de suivi, qui se réunit deux fois par an, à la fois pour améliorer le fonctionnement de la Charte qualité et pour contribuer au développement d'une offre de qualité de combustible et de services en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www](#) Lire l'article de compte-rendu de la rencontre triennale de la Charte qualité combustible bois déchiqueté

[www](#) Télécharger les documents de présentation de la rencontre

[www](#) Télécharger la plaquette d'information sur la Charte qualité combustible bois déchiqueté

[www](#) Consulter la rubrique dédiée à la Charte qualité combustible bois déchiqueté sur le site de la MRBE

## > LES AUTRES ACTUALITÉS

---

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

### **CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en juin 2015**

Le bilan PEFC du mois de juin est disponible. Ce mois-ci, ce sont 751 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www](#) Lire l'article complet

### **FILIERE BOIS - Assemblée générale de Bois des Alpes**

L'assemblée générale de l'association Bois des Alpes s'est tenue le 9 juillet à l'hôtel des glaciers au col du Lautaret (05).

[www](#) Lire l'article complet

### **FORET PUBLIQUE - Comptes-rendus des ventes de bois en PACA**

Plusieurs comptes-rendus des ventes de bois des forêts publiques qui ont eu lieu en avril et mai en Provence-Alpes-Côte d'Azur viennent d'être publiés.

[www](#) Lire l'article complet

### **FILIERE BOIS - Avis ADEME - La forêt et l'atténuation du changement climatique**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a publié une analyse sur la forêt et l'atténuation du changement climatique.

[www](#) Lire l'article complet

### **PREVENTION INCENDIE - Dossier de presse du Ministère de l'Intérieur**

La Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) a publié son dossier de presse sur le dispositif «feux de forêts» mis en place cet été par le Ministère de l'intérieur.

[www](#) Lire l'article complet

### **CERTIFICATION FORESTIERE - Changement de présidence à PEFC PACA**

Christian SALVIGNOL a été élu président de l'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du dernier conseil d'administration de l'association du 2 juillet 2015.

[www](#) Lire l'article complet



## FORET PUBLIQUE - Nouveau directeur général à l'ONF

Christian Dubreuil a été nommé directeur général de l'Office national des forêts lors du Conseil des ministres du 22 juillet 2015.

[www Lire l'article complet](#)

## POLITIQUES FORESTIERES - Nouvelle stratégie forestière de l'UE

Le «rapport sur une nouvelle stratégie de l'Union Européenne pour les forêts et le secteur forestier», adopté par le Parlement européen en avril 2015 a rejoint la rubrique «Politique forestière européenne», complètement mise à jour.

[www Lire l'article complet](#)

### > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



### > RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

\*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur